La vie Guesninoise

Le Bulletin Municipal de Guesnain











Edito de madame le Maire

Chères Guesninoises, chers Guesninois,

Les derniers événements en Ukraine nous rappellent cruellement la fragilité des équilibres mondiaux, il nous faut donc plus que jamais ne pas négliger l'histoire, nous souvenir du passé et transmettre les bons messages à notre jeune génération pour que la raison l'emporte sur la folie de certains hommes ; le Conseil Municipal de la jeunesse, les enfants des écoles qui nous ont accompagnés devant les monuments lors des dernières commémorations porteront, j'en suis sûre, le flambeau de la Paix et de la Fraternité. Merci à eux, pour leur présence, et à vous qui avez été si nombreux à manifester votre soutien au peuple ukrainien.

Le mois d'avril est un moment important dans la vie municipale, car l'arrivée tant attendue des beaux jours coïncide avec vote du budget qui est le reflet de nos engagements et orientations, ce dernier sera forcément impacté par la situation nationale et internationale notamment sur nos investissements qui se voient augmenter d'un surcoût de 30 %, sur les fluides (électricité, gaz, eau, essence), les produits de consommation (écoles, cantines, hygiène) qui seront fortement à la hausse, mais aussi par la baisse des subventions d'État!

Malgré ces difficultés, le Conseil Municipal a décidé de maintenir son taux de fiscalité, d'avancer sereinement dans ses projets, de continuer à soutenir ses Associations; ce budget construit avec rigueur et prudence concernant l'argent public des Guesninois a été voté à l'unanimité le 12 avril 2022. Merci aux Élus et services municipaux qui ont travaillé de concert pour son élaboration.

Le retour de journées plus longues et ensoleillées nous donne toutes sortes de bonnes raisons de profiter du bon air, de ressortir enfin!

C'est ce que nous avons fait avec plaisir lors de la fête du Nain Gaillou qui a été un réel succès, d'autres manifestations animeront notre commune, j'espère que vous serez nombreux à y participer, elles contribuent à tisser le lien social dont nous avons cruellement besoin en ces temps difficiles.

Je ne saurais terminer cet édito sans évoquer le nombre grandissant d'incivilités auxquelles nous devons faire face, causées par une minorité d'individus parfois extérieurs à notre ville, dépôts sauvages de déchets, dégradations de mobilier urbain, communaux, chez des particuliers, stationnements anarchiques, vitesse excessive, rodéos; voir tontes de pelouses en dehors des heures réglementaires! Nous devons tous être acteurs de notre bien vivre ensemble et porter ce slogan: "Halte aux incivilités".

C'est ainsi que nous pourrons profiter pleinement, de notre belle ville, de nos parcs et de ces beaux jours de printemps qui nous amèneront vers un bel été, que je souhaite familial, amical, joyeux pour chaque Guesninoise et Guesninois.

Bien cordialement,

Votre Maire Maryline LUCAS

SOMMAIRE		
C'ÉTAIT HIER Culture et Loisirs > Visite de l'Assemblée Natio > École de musique > Peinture sur soie > Festimars > ASG		03
 > Carnaval de printemps > Conseiller numérique Jeunesse > Accueils de loisirs 	p.	07
 > Cinéma pour les primaires Bien vivre ensemble > Fête des grands-mères > Téléthon 	p.	08
 Solidarité Ukraine Vie municipale Contrat enfance jeunesse Commémorations Stationnement à la Poste 	p.	09
 Stationnement à la Poste Gratuité des transports Fête du travail Festivités Fête du Nain Gaillou 	p.	16
MUNICIPALITÉ > Conseil Municipal > Le DOB et le ROB	p.	11
L'INFO À SAVOIR > Noms de nos rues > Médiathèque > Travaux d'assainissement > Service National Universel > Drones > Aides aux restaurateurs	p.	20
LIBRE EXPRESSION	p.	24
ÉTAT CIVIL	p.	25

- AGENDA p. 26

 > Cadeaux de fête des mères

 - > Salon des auteurs et illustrateurs
 - > Festivité de juillet
 - > Journée F'amis
 - > Concours des maisons fleuries

Visite de l'Assemblée Nationale par de jeunes Guesninois

Le Conseil Municipal Jeunes, accompagné des élèves de CM1 et CM2 qui se sont portés candidats ainsi que des collégiens fréquentant l'accompagnement scolaire, ont eu l'opportunité de visiter le Palais Bourbon, siège de l'Assemblée Nationale.

Ils se sont donc rendus à Paris, le 17 février, encadrés par l'équipe de la Maison Pour Tous avec le renfort de madame le Maire, de ses adjoints et d'une maman de 2 jeunes élus.

Après un accueil chaleureux de la part d'Alain BRUNEEL, député de la circonscription, la visite animée par une guide a conquis toute l'assistance du plus petit au plus grand. La présence du député lors de cette visite a permis aux enfants et aux jeunes de le questionner sur son quotidien lorsqu'il se rend à l'Assemblée Nationale dans le cadre de son mandat.

Après un passage aux abords de l'Arc de Triomphe, le groupe s'est offert une escapade au Trocadéro pour une séance photos souvenirs avant de terminer la journée par la visite du Musée Grévin.

Cette journée organisée dans le cadre des activités du Conseil Municipal des Jeunes restera certainement un moment fort de la mandature de nos jeunes élus.

















École de musique un professeur intègre un prestigieux orchestre

L'école municipale de musique de Guesnain est fière de compter parmi son équipe pédagogique, Félix MIKOLAJCZAK, professeur de saxophone, qui vient de remporter le concours d'entrée du prestigieux orchestre de la garde républicaine. Nous lui souhaitons une longue et excellente carrière au sein de cette formation.

Félix commence le saxophone en 2012 à l'âge de 9 ans auprès de Patrice Couvez au conservatoire de Senlis. Il s'essaie au jazz, aux orchestres ainsi qu'à la musique de chambre.

C'est en 2018 qu'il intègre la section TMD au lycée Jean-Baptiste Corot de Douai où il étudie au CRR de Douai dans la classe de Pierre GRZESKOWIAK depuis bientôt 4 ans.

Il y obtient son DFE mention très bien avec félicitations, valide ses années dans différents domaines (écriture, analyse, culture musicale, musique de chambre). Il rentre en Cycle Préparatoire à l'Enseignement Supérieur en 2020 qu'il termine cette année à l'occasion de son prix de conservatoire.

Rencontre de classes d'orchestre

L'orchestre de l'école municipale de musique de Guesnain s'est produit le dimanche 20 mars à Auberchicourt lors d'une rencontre de classes d'orchestre. Moment convivial et très apprécié où les petits et grands musiciens ont pu interpréter quatre morceaux. Les orchestres d'Auberchicourt, Guesnain, Roost-Warendin et Neuville Saint Rémy ont pu se réunir pour jouer deux morceaux d'ensemble devant un public venu nombreux pour l'occasion.





"Depuis le collège, j'ai toujours voulu intégrer un orchestre militaire quel qu'il soit. La garde républicaine n'était pas nécessairement un objectif mais en voyant l'avis de recrutement, je ne pouvais pas ne pas déposer ma candidature! J'ai ensuite passé le concours parmi d'autres saxophonistes, et j'ai été retenu. Je suis à la fois très heureux de partir jouer dans un si grand orchestre mais aussi déçu de devoir laisser mes élèves de l'école de musique de Guesnain auxquels je me suis attaché!"



Peinture sur soie

L'assemblée générale de la peinture sur soie s'est tenue le 17 mars en présence de Dorothée PLANCKE, conseillère municipale. Lors de celleci, il a été voté la réélection de Chantal WUILMET à la présidence et de Monique STANEK comme trésorière.

Les ateliers se tiennent toujours à la maison Maurice Thorez, rénovée récemment, les jeudis après-midi de 14 à 17h. Si vous êtes interessé, rendez-vous sur place, les inscriptions restent possibles en cours d'année.



Mesdames STANEK, WUILEMET et de deux des membres de l'association dans leur atelier.

Deux beaux spectacles pour Festimars

Le vendredi 11 mars, près de 150 spectateurs étaient présents à l'Espace Fêtes et Culture Jacques Duclos pour applaudir Marielle DUROULE dans son interprétation d'Annie Cordy. Celle-ci, entourée de ses danseurs, a fourni un show de qualité en chantant les meilleurs titres de l'artiste disparue en 2020.

Enfants, ados, parents et grands-parents, ils étaient une centaine à être venus en famille le lendemain pour une toute autre ambiance. Au programme de cette après-midi organisée par les jeunes du LALP, un loto mais surtout la présence de Francesco! Ce dernier est d'abord passé de table en table en réalisant des tours de magie sous les yeux ébahis de l'assistance. Il a ensuite présenté un spectacle de mentalisme et d'hypnose!

De belles prestations, pour ce retour de Festimars, qui furent très apréciées de tous.











L'Association Sportive Guesninoise (ASG) refait briller ses étoiles!

C'est dans un esprit d'équipe que les 10 gymnastes de la Section Jeunesses et Aînées et les 15 gymnastes de la section Badges ont participé à la compétition "étoiles et badges secteurs" respectivement les 6 mars 2022 à Lallaing et 13 mars 2022 à Lambres-lez-Douai. De leur travail et de leur détermination, deux "Jeunesses" et une "Aînée" sont montées sur le podium. Toutes les gymnastes engagées ont validé leurs étoiles dans leurs degrés respectifs, avec la complicité de leur moniteur.

Félicitations à Lina DRESER et Lanne BECU d'être monté sur le podium mais également à Léna, Capucine, Louane, Agate, Valentine, Pauline, Léa, Charlotte, Mathilde, Céleste, Jeanne, Giulia, Lilou, Eloïse, Constance, Lucie, Léna, Jade, Kheira, Zoé, Sara, Inès et Elsa.

Thierry DERNONCOURT, Président de l'ASG, remercie l'ensemble des participants, le public ainsi que tous les encadrants du club : Alexis, Léa, Eloïse, Louise, Maëlle et Lucie en aide plateau, le secrétariat : Julien, Manon et Nathalie ainsi que Françoise dans le rôle de "Juge Sol".





Carnaval de printemps

Le mercredi 20 avril, l'association Initiative Locale Guesninoise (ILG) en partenariat avec la Maison Pour Tous et le soutient d'un Projet d'Initiative Citoyenne (PIC) organisaient un carnaval de printemps suivi d'une chasse aux oeufs.

C'est face au Foyer Logement "Les jours heureux" que près de 150 enfants et 100 adultes se sont réunis pour prendre le départ de ce carnaval. Parmi ce cortège, étaient présents : le Nain Gaillou qui n'avait pas paradé depuis 2 ans ; une troupe de capoeira, un art martial du Brésil se pratiquant avec un accompagnement musical ; les membres du Conseil Municipal et de nombreux Guesninois ayant joué le jeu en venant déguisé, dont les enfants du centre de loisirs.

Après avoir déambulé dans les rues Guesninoises, tous se sont rendus au Parc Pécourt où les enfants et ados de 0 à 15 ans ont participé à une chasse aux oeufs. Pour l'occasion, les organisateurs, aidés du Chantier d'Insertion, avaient caché plus de 800 oeufs en bois et en plastique dans le Parc! Pas de jaloux car au moment d'échanger ces oeufs factices contre ceux en chocolat, tous sont repartis avec le même présent.

Enfants et adultes ont apprécié ce moment festif d'autant plus que la météo clémente était propice a son bon déroulement.





















Les organisateurs souhaitent ici remercier et féliciter les Services Techniques et le Chantier d'Insertion pour leur travail de sécurisation et de préparation de cet évènement.

Un conseiller numérique intervient à la Maison Pour Tous

En partenariat avec Douaisis Agglo et dans le cadre du plan numérique, un conseiller numérique intervient les jeudis et vendredis matin auprès des salariés du Chantier d'Insertion afin de les sensibiliser et/ou de développer leurs compétences informatiques. Celui-ci intervient avec 8 ordinateurs portables et, actuellement, 15 salariés ont l'opportunité de suivre ses ateliers.

Il intervient également le mardi dans le cadre de l'accompagnement scolaire afin d'épauler les collégiens et leurs parents dans l'utilisation de l'outil informatique ainsi que des sites et plateformes liés à la scolarité (lalilo, ENT...).



Des thématiques festives et colorées pour les enfants de l'ALSH

Lors des vacances d'hiver et de printemps, les enfants ont passé d'agréables moments en compagnie de leurs copains et des animateurs. L'objectif général est toujours de proposer des activités simples, ludiques et accessibles à tout le monde.

Thème de février : "La farandole des couleurs".

Les couleurs sont omniprésentes autour de nous et ont une fonction qui dépasse de loin la simple question de l'esthétisme. Les couleurs sont également présentes dans notre quotidien et sont reliées à des situations : le vert représente une autorisation comme pour les feux de signalisation, le rouge une interdiction, le orange un avertissement... On peut également citer les cartons de sanctions au sport... Les 6 animateurs ont donc proposé aux enfants de vivre ces vacances au rythme des couleurs en les invitant à venir avec des vêtements qui auront une prédominance de la couleur du jour.

Thème d'avril : "Le festival de printemps".

Le carnaval de printemps organisé le 20 avril dans les rues Guesninoises fut le fil conducteur de cet accueil de loisirs. Lors de ce carnaval, tous les enfants du centre étaient déguisés en œuf. Un petit clin d'œil pour ce symbole vieux de



l'Antiquité. Depuis tous les temps, on célèbre le retour du printemps en offrant des œufs.

Ce costume a permi d'atteindre plusieurs domaines à la fois : ludique, créatif, thématique, mais aussi et non négligeable le domaine de l'écologie. En effet, 90% des costumes ont été fabriqués avec des matériaux de récupération.



Bien entendu, lors de ces semaines de vacances, les enfants ont participé à diverses sorties (Bagatelle, Dennlys Parc), à de nombreuses activités ludiques et sportives (notamment du Basket pour les 6-12 ans et du baby tennis pour les 3-6 ans en partenariat avec le Département du Nord et "Villages en sports").



Séances de cinéma pour les élèves de primaire

En raison des mesures sanitaires en décembre dernier, nous avions été dans l'obligation d'annuler la séance de cinéma offerte par le Conseil Municipal aux enfants des écoles primaires à l'occasion des fêtes de fin d'année.

C'est avec joie que les élèves se sont rendus au cinéma, le vendredi 8 avril, pour une séance de remplacement.

En concertation avec les enseignants, deux films d'animation leur ont été proposés : "Vaillante" et "Tous en scène 2".



Fête des grands-mères échange entre l'école et le Foyer Logement

Le lundi 7 mars, à l'occasion de la Fête des Grands-Mères, les résidents du Foyer Logement "Les jours heureux" ont eu le plaisir de partager quelques instants avec les élèves de CE1.

Bien entendu, afin de respecter les mesures sanitaires, les enfants n'ont pas pu se déplacer. C'est donc par visio-conférence, en direct de l'école et sous le regard bienveillant de madame le Maire, qu'ils ont chanté et récité des poèmes à leurs aînés. Ces derniers ont par la suite tous reçu de jolies compositions florales créées et offertes par les salariés du Chantier d'Insertion.

Un grand merci aux enfants, enseignants ainsi qu'à l'équipe du chantier d'insertion.





Téléthon bon bilan pour 2021

Le comité Téléthon, comme toujours, a été très actif en cette fin d'année 2021. En effet, l'organisation de sa tombola de Noël, d'un couscous dansant, d'un concert de chorales en partenariat avec l'Accord Musical et sa participation au marché de Noël ont permis à Martine BOUCHARD, sa présidente, de remettre un chèque de 2559,74 € à l'A.F.M. Téléthon.

Madame BOUCHARD tient à remercier Mme le Maire et les membres du Conseil Municipal pour leur soutien ainsi que les entreprises et associations participantes et bien entendu tous les membres de l'association. Le comité obtient un bon bilan malgré la pandémie et les contraintes qui en résultent.

Merci et félicitations aux membres ainsi qu'aux nombreux Guesninois leur ayant permis d'atteindre cette somme.



Ukraine la solidarité des Guesninois

Grâce à l'aide et à la générosité exceptionnelle des Guesninoises, Guesninois, commerçants..., la Municipalité a récolté de nombreux dons en faveur de l'Ukraine.



Ceux-ci sont désormais partis pour être acheminés auprès des populations dans le besoin. Ils seront, nous en sommes sûr, porteurs d'espoir et de réconfort dans ces moments difficiles. Un grand merci pour ce bel élan solidaire, ce soutien généreux.

"La Paix est la seule bataille qui vaille la peine d'être menée". Albert CAMUS



Signature contrat enfance jeunesse

En février, Madame le Maire a signé le renouvellement du "Contrat Enfance Jeunesse" en présence de Madame FIEFFE, Chargé de Conseil et de Développement à la CAF du Nord.

Ce contrat est une convention entre la ville et la CAF du Nord qui permet de financer en partie les accueils de loisirs pour les enfants de 3 à 12 ans, la périscolaire, le Relais Petite Enfance (RPE) et l'accueil des adolescents.



Stationnement face à la Poste

Nous vous rappelons qu'il est interdit de stationner devant la poste. En effet, même un arrêt rapide peut perturber l'arrivée des convoyeurs. Ces derniers ont une réglementation très stricte : si l'accès pour l'approvisionnement ne leur est pas immédiat, ils ont pour consigne de ne pas s'arrêter et donc de ne pas procéder à l'approvisionnement. Dans de tels circonstances, le service peut s'en trouver fortement perturbé avec notamment les distributeurs hors services. Merci donc de bien vouloir stationner sur le parking à proximité.



Commémoration du 19 mars

La journée Nationale du 19 mars (jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie) permet de commémorer les accords d'Évian du 18 mars 1962, de rassembler et rendre hommage à toutes les victimes civiles ou militaires qui sont tombées durant la guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie.

Madame le Maire, le Conseil Municipal et les Anciens combattants se sont réunis pour un moment de recueillement face au Monument aux Morts. Une animation musicale de l'Accord Musical a suivi allocutions et dépôt de gerbes.



Gratuité des transports

Depuis le début de l'année, le réseau des bus géré par le Syndicat des Transports du Douaisis est devenu gratuit. Cette gratuité a été initiée depuis quelques années par de nombreux élus dont Maryline LUCAS et son équipe municipale. Celle-ci est devenue réalité grâce à leur ténacité.

Ce nouveau service va certainement changer la vie des Guesninois. Dorénavant, le déplacement en bus va être facilité pour se rendre au travail, aux rendez-vous médicaux, pour réaliser les démarches administratives, pour effectuer les courses et même pour les loisirs, et "cela sans rien débourser".

De plus, cette gratuité des transports répond certainement aux attentes en matière de développement durable à savoir :

- > lutter contre pollution dans l'atmosphère,
- > faciliter les déplacements et la mobilité des usagers dans la vie de tous les jours,
- éviter l'encombrement des routes,
- > rendre du pouvoir d'achat direct aux utilisateurs.



1er Mai Fête du travail



Le dimanche 1^{er} mai, à l'occasion de la Fête du Travail, Madame le Maire, le Conseil Municipal et le Conseil Municipal des Jeunes ainsi que des dizaines de Guesninois ont défilé, en musique grâce à l'Accord Musical, en direction du Monument aux Morts où ils se sont recueillis.

La Municipalité à ensuite mis à l'honneur les 20 médaillés du travail de cette année :

- > Médaille d'argent pour 20 ans de services : Virginie BARBIEUX, Romuald COCU, Philippe BRIEZ, Christophe BURETTE, Maryline DUMOULIN, Sébastien DUMOULIN, Johann LEMAIRE, David MIQUET, Caroline SACHY et Julien SACHY.
- Médaille vermeil pour 30 ans de services : Philippe BRIEZ
- > Médaille d'or pour 35 ans de services : Corinne AMADEI, Nasser AOUAMRI, Pascal BARTKOWIAK et Corinne GULLO.
- Médaille grand or pour 38 ans de services : Patricia DAUCHY, Carole DELORY, Tonino DI IULIO, Martine LECLERCQ et Daniel LOGEZ.



Le muguet est la fleur que l'on offre le premier jour de mai pour porter bonheur aux gens que l'on aime. Le Conseil Municipal a bien entendu respecté cette tradition populaire en rendant visite aux résidents du Foyer Logement "Les Jours Heureux" afin de leur offrir à chacun un joli brin de muguet.



8 mai 1945 Armistice

Cette date marque la victoire des forces alliées et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Pour les 77 ans de cette date historique, les Guesninois étaient présents, lors de la commémoration, autour de madame le Maire et du Conseil Municipal.









Les principales décisions du Conseil Municipal du 3 mars 2022

Le jeudi 3 mars 2022, le Conseil Municipal était réuni en Mairie, les 19 points ci-dessous étaient à l'ordre du jour :

- 1. Décision d'un conseil municipal à huis clos
- 2. Désignation d'un secrétaire de séance
- 3. Procès verbal de la réunion du 16 décembre 2021
- 4. Décisions municipales
- 5. Modification du cadre d'emploi
- Elections professionnelles 2022 création d'un Comité Social Territorial commun entre la Commune et le CCAS
- Convention d'adhésion du CDG59 au dispositif interne de signalement des atteintes à l'intégrité physique, des actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel, de discrimination, d'agissements, de menaces ou tout acte d'intimidation
- 8. Débat sur les garanties accordées en matière de protection sociale complémentaire du personnel

- Instauration d'une participation employeur à la complémentaire santé du personnel
- 10. Dénomination de la voie desservant la Zone Saint René
- 11. Convention de servitude avec ENEDIS
- 12. Remboursement classes de neige
- 13. Subventions aux organismes extérieurs
- 14. Subventions aux associations guesninoises
- 15. Convention avec le SC GUESNAIN
- 16. Adhésion au Relais Petite Enfance 2022/2025
- 17. Débat d'Orientations Budgétaires 2022
- 18. Motion pour le maintien du service public postal de qualité
- 19. Décisions en matière de droit de préemption urbain

Le compte rendu complet du Conseil Municipal est disponible sur notre site Internet : www.ville-guesnain.fr

> Subvention aux associations Guesninoises

Il a été décidé, à l'unanimité, d'attribuer les subventions suivantes aux associations Guesninoises :

Accord Musical	21 916 €
Amicale des Donneurs de Sang	115 €
Association Sportive Guesninoise	2 313 €
Club Loisirs et Détente des Anciens	82 €
Cyclo Club Guesninois	251 €
Entente Athlétique	2 100 €
Entente Tennis Club	7 291 €
Handball Club	2 000 €
Jardins familiaux	164 €
Judo Club	4 501 €
Karaté	822 €
Peinture sur soie	48 €

82 714,50€ de subventions seront versées aux
23 associations Guesninoises, en soutenant fi-
nancièrement les sociétés locales, la ville parti-
cipe à l'accès des Guesninois à un large choix
d'activités sportives, culturelles, caritatives. Les
élus conscients de l'importance de la richesse
associative, remercient les responsables et les
bénévoles pour leur engagement créant le lien
social avec les habitants, tant souhaité en ces
temps difficiles.

L'action sociale est une priorité pour les conseillers municipaux c'est ainsi qu'ils ont voté aussi une subvention de 200 000 € pour le CCAS et 225 540 € pour le foyer logement.

Randonnée Guesninoise	273 €
Société Colombophile	680 €
Union Dechy Sin Guesnain Basket	2 100 €
SC Guesnain	26 250 €
Tennis de table	1 335 €
Volley club	1 970 €
Les Tiots de Guesnain	4 672 €
ILG - PIC	3 300 €
EPISOL 59	210 €
Sapeurs pompiers	21 €
Guesnain Arts Martiaux Traditionnels	300 €

Petit rappel sur les conditions d'attribution :

Toute association déclarée est susceptible de percevoir des subventions soit de l'Etat, du département, et des communes voir aussi des établissements publics. Ces aides peuvent se faire financièrement ou en nature (fourniture de biens ou mise à disposition de personnel).

Afin d'obtenir une subvention de fonctionnement communale chaque association devra déposer un formulaire de demande (cerfa 12156*06), ce document retrace l'activité de l'association et son budget, un compte-rendu financier est également à fournir.

De plus le président de l'association devra signer un contrat d'engagement républicain qui impose de respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité, de dignité, et de ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République et de ne pas porter atteinte à l'ordre public.

Compte administratif pour l'année 2021

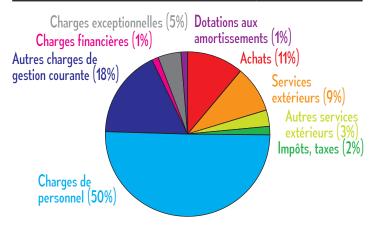
> Section de fonctionnement

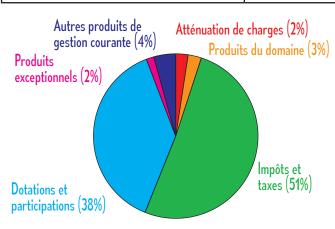
Dépenses

<u> </u>	
Achats	452 374,81 €
Services extérieurs	373 339,25 €
Autres services extérieurs	130 362,73 €
Impôts, taxes	67 902,98 €
Charges de personnel	2 049 908,77 €
Autres charges de gestion courante	708 308,89 €
Charges financières	52 171,90 €
Charges exceptionnelles	184 732,25 €
Dotations aux amortissements	53 227,86 €
TOTAL	4 072 329,44 €

Recettes

Atténuation de charges	111 814,08 €
Produits du domaine (régies, concession)	119 991,11 €
Impôts et taxes	2 343 759,42 €
Dotations et participations	1749 254,49 €
Autres produits de gestion courante (location)	68 348,29 €
Produits financiers	2,70 €
Produits exceptionnels	198 424,16 €
TOTAL	4 591 594,25 €





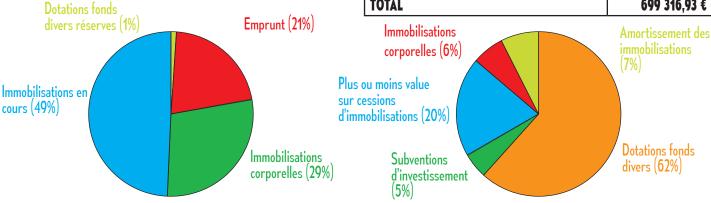
> Section investissement

Dépenses

Dotations fonds divers réserves	13 426,00 €
Emprunt	264 205,18 €
Immobilisations incorporelles (frais insertion)	859,64 €
Immobilisations corporelles (matériel)	357 610,74 €
Immobilisations en cours (travaux)	618 487,77 €
TOTAL	1 254 589,33 €

Recettes

Dotations fonds divers	431 227,84 €
Subventions d'investissement	34 456,38 €
Emprunt	620,00 €
Plus ou moins value / cessions d'immobilisations	136 603,06 €
Immobilisations corporelles	43 994,94 €
Amortissement des immobilisations	52 414,71 €
TOTAL	699 316,93 €



Les dépenses de fonctionnement et d'investissement ont été maîtrisées et les recettes sont restées stables, malgré les contraintes liées à la pandémie du covid-19.

Excédent de fonctionnement : 519 264,81 €
Déficit d'investissement : 555 272,40 €

Déficit global : 36 007,59 €

Une gestion saine et rigoureuse

Lors du conseil municipal, du 03 mars 2022 monsieur Bernard DOISY, adjoint aux finances, a présenté le rapport d'orientation budgétaire. Ce document que vous retrouverez dans son intégralité sur le site de la ville www.ville-guesnain. fr à la rubrique délibération du conseil municipale, permet de rendre compte de la gestion de la ville, de constater l'évolution financière de la collectivité en tenant compte des projets communaux et des évolutions conjoncturelles et structurelles qui influent sur les capacités de financement de la Ville.

En 2021, face à la persistance de la crise COVID, la Commune a continué les multiples mesures destinées à :

- > garantir la protection des personnes,
- > répondre aux soubresauts de la crise économique,
- > juguler l'effet des vagues de la pandémie avec toutes les incertitudes liées aux mesures nationales prises(confinement...).

Ces circonstances ont eu des répercutions sur les dépenses comme les commandes des approvisionnements en masques, savons, gels, gants et autres articles nécessaires pour lutter contre la pandémie.

Les charges à caractère général représentent 25,14 % des dépenses globales de fonctionnement. Elles regroupent les dépenses nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité : Achats de consommables, entretien des bâtiments communaux, du matériel municipal et des espaces publics, consommations diverses (fluides, fournitures, etc..) ainsi que les locations et les assurances. Les frais de personnel correspondent à 50,34 % des dépenses.

Les subventions communales ont atteint le montant de 84 989,50 € soit une participation de plus de 18 € par habitant en faveur des associations sans compter les frais induits des utilisations et d'entretien des espaces communaux. Les charges financières (intérêts des prêts) ont été de 52 171,90 €.

Les dépenses de fonctionnement ont été contenues. Pour autan les efforts ont été soutenus en faveur du social (médiathèque, périscolaire, infrastructures sportives, éducation, etc....). La ville a continué à soutenir la Maison pour Tous, le foyer «Les Jours Heureux» par le biais du CCAS à hauteur de 474 575 €.

Pour l'essentiel, les ressources de la commune reposent sur les impôts et les taxes qui s'élèvent à 2 343 759,42 € et représente 51,04 % des recettes de fonctionnement , en ce qui concerne la participation de l'État elle représente 38,10 %.

A titre d'information le produit des services (centre aéré, cantine...) n'ont contribué qu'à de 2,61 % du total général et les revenus et redevances se sont chiffrés à 68 348 € soit 1,4 % des recettes.

En 2021 la ville de Guesnain a judicieusement réalise des investissement pour un montant total de 1 254 589,33 €, sans recourir à l'Emprunt :

- > les travaux pour l'accessibilité de divers bâtiments communaux,
- > la réfection des toitures de la Poste, des écoles Elsa Triolet et Joliot Curie, des bâtiments Maurice Thorez et de la Médiathèque,
- l'installation de la vidéo surveillance au stade Delfosse,
- > la mise en place d'une alarme PPMS (incendie et attentat) dans les écoles,
- > l'achat d'une friteuse,
- > le changement des menuiseries dans le logement du stade Barran,
- > les enlèvements des anciennes cuves à fuel,
- > les remplacements des chaudières des habitations du 138 rue J.Jaurès, Maurice Thorez, des logements du stade Barran et du Parc Pécourt, et de l'adoucisseur du restaurant,
- > la rénovation du portail et de la clôture du cimetière,
- > les travaux sur les installations électriques (conformité),
- le projet numérique dans les écoles,
- > les portes des entrées du local des boulistes et des colombophiles avec la mise en place d'une grille anti intrusion,
- > l'installation de signalisation pour la sécurité des piétons,
- > l'acquisition d'un broyeur de branches pour les services techniques,
- > la modification de la sonorisation de la salle des mariages et la pose d'un écran de projection à la salle des fêtes,
- > la continuité de la rénovation de l'éclairage public

Budget primitif pour l'année 2022

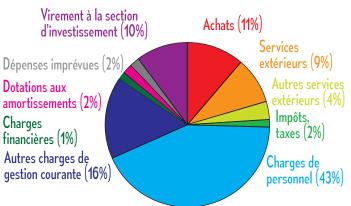
> Section de fonctionnement

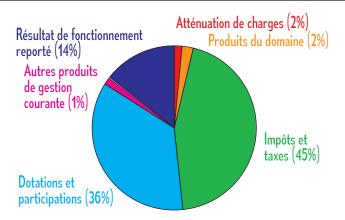
Dépenses	5
----------	---

TOTAL	5 198 834,29 €
Virement à la section d'investissement	529 901,42 €
Dépenses imprévues	100 000,00 €
Dotations aux amortissements	100 267,23 €
Charges exceptionnelles	9 500,00 €
Charges financières	67 221,94 €
Autres charges de gestion courante	838 923,70 €
Charges de personnel	2 230 030,00 €
Impôts, taxes	77 120,00 €
Autres services extérieurs	184 145,00 €
Services extérieurs	476 125,00 €
Achats	585 600,00 €

Recettes

Atténuation de charges	80 000,00 €
Produits du domaine (régies, concession)	114 375,00 €
Impôts et taxes	2 317 702,00 €
Dotations et participations	1 854 515,00 €
Autres produits de gestion courante (location)	73 260,00 €
Produits financiers	3,00 €
Produits exceptionnels	10 000,00 €
Résultat de fonctionnement reporté	748 979,29 €
TOTAL	5 198 834,29 €





Les charges générales seront consenties afin d'assurer le bon fonctionnement de la mairie : salaires du personnel, chauffage, électricité, eau, entretien de tous les bâtiments... En contrepartie, la prudence sera maintenue sur les recettes perçues.

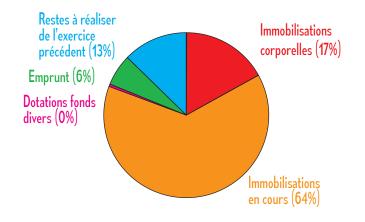
> Section investissement

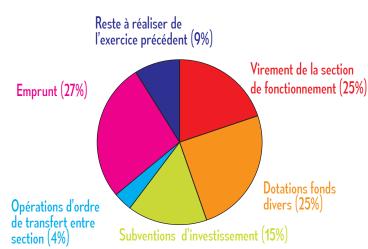
Dépenses

Immobilisations incorporelles (frais insertion)	2 000,00 €
Immobilisations corporelles (matériel)	451 445,00 €
Immobilisations en cours (travaux)	1704 405,53 €
Dotations fonds divers	13 000,00 €
Emprunt	164 310,12 €
Restes à réaliser de l'exercice précédent	339 232,76 €
TOTAL	2 674 393,41 €

Recettes

Virement de la section de fonctionnement Dotations fonds divers	529 901,42 € 664 766,55 €
Subventions d'investissement	418 148,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre section	99 096,23 €
Emprunt	724 000,00 €
Reste à réaliser de l'exercice précédent	238 481,21 €
TOTAL	2 674 393,41 €





Un budget prudent et maitrisé

Depuis 2014, concernant le déficit public, les collectivités locales sont amenées à participer au redressement des comptes de l'Etat à travers des "ponctions" sur leurs recettes. La question se pose de savoir si les collectivités devront financer le coût de la crise.

L'Etat ne devrait pas annoncer de nouvelles contraintes aux collectivités locales à court terme. Pour autant, une nouvelle "ponction" aurait, dans l'immédiat, pour conséquence de réduire l'investissement, moteur de la relance.

Même s'il est trop tôt pour avoir des certitudes, l'effort demandé aux collectivités locales pourrait prendre la forme de nouveaux contrats entre l'Etat et les collectivités.

Les mesures de suppression de la taxe d'habitation (TH) se poursuivent

En 2022, les près de 8 % des contribuables guesninois payant encore la TH se verront appliquer un allègement de 65 % et ne paieront plus rien en 2023.

Pour 2022, les taux d'impositions communaux sont maintenus.

L'endettement est très faible.

En 2022, le poids de la dette (encours) représentera 260 € par habitant alors que la valeur moyenne des villes similaires était de 728 € en 2020.

L'annuité s'élèvera à 45,11 € par habitant contre 97 € pour les communes de la même strate.

Pour élaborer le budget primitif, il est pris en compte :

- > la stabilité de la dotation globale de fonctionnement,
- le maintien des taux d'imposition,

- > les augmentations conséquentes des prix de l'énergie et des carburants,
- les dépenses concernant les mesures pour lutter contre la Covid-19,
- > le Glissement Vieillesse Technicité (GVT) ayant un impact sur les mesures individuelles liées principalement à l'évolution de carrière des agents. (avancement d'échelon, de grade, promotion interne...)
- le taux de la récupération de TVA inchangé de 16,40 %,
- > la prise en charge de la cotisation du personnel pour les arrêts de maladie du personnel,
- > la mise en place d'une allocation municipale aux personnels pour leur complémentaire santé,
- > la modification du versement des allocations compensatrices de Douaisis Agglo concernant la gratuité des transports collectifs et la suspension du remboursement des sommes prévues suite à l'évolution importante des frais de la collecte des déchets ménagers,
- les annuités des emprunts à honorer, près de 212 064,69 €.
- le maintien des subventions aux associations
- > l'accompagnement du Centre Communal d'Aide Sociale et du foyer logement par le biais d'une subvention de fonctionnement,
- > La priorisation des investissements selon les marges financières dégagées.
- > La Ville intensifiera ses recherches de financement auprès des partenaires institutionnels. Les services de l'Etat, du Conseil Régional, du Conseil Départemental, et "Douaisis Agglo", pour citer les plus représentatifs, accompagnent la commune dans la durée sur de nombreux projets.

Dépenses prévisionnelles d'investissement

Déficit année 2021	339 232€	Tondeuse iseki - espaces verts	40 000€
Capital des emprunts	162 310€	Matériel espaces verts - chantier d'insertion	2 120€
Divers Frais obligatoires	17 000€	Travaux d'accessibilité 1/2/3ème tranche	148 160€
Réfection toiture - cybercentre	19 000€	Etude groupe scolaire et toiture médiathèque	60 000€
Réfection toiture - entrée église	2 200€	Toiture principale - école Paul Bernard	75 000€
Réfection toiture - école Elsa Triolet	12 700€	Préau - école Paul Bernard	22 750€
Réfection de tôles en polyester - salle Gatien	7 500€	Menuiseries - école Paul Bernard	11 300€
Réfection de la toiture - périscolaire	18 845€	Salle Gatien	95 000€
Ventilation CTA - Mairie	137 380€	Travaux tribunes - stade Barran	205 135€
Numérique - école	15 000€	Plexi et chéneaux - salle Michéa	93 200€
Remplacement chaudière - école Paul Bernard	51 120€	Travaux de voiries - rues égalité et Pérus	499 860€
Projet numérique - écoles	86 230€	Voirie - Placettes	322 500€
Remplacement alarmes intrusion - péri & école	9 850€	Eclairage public (année 6)	134 500€
Défibrillateurs - 11 bâtiments	16 500€	Aménagements - rue de Bonnières	37 000€
Remplacement menuiseries - maison Thorez	33 000€		2 674 393€

Nain Gaillou

















2 journées de festivités

















pour les Guesninois





































sur les nombreux

























stands









Défilé













































Bûcher de la sorcière



Fête du Nain Gaillou une belle édition

Deux ans que les Guesninoises et Guesninois attendaient le retour de Gaillou et de Maud. Ce fut une réussite, convivialité et joie pour les pe-

tits et les grands qui étaient au rendez-vous. Un franc succès avec une belle participation de la population qui récompense le travail et l'investissement des membres de la commission des fêtes.

Madame le Maire et madame CASPERS, Adjointe aux Fêtes et Cérémonies remercient chaleureusement l'ensemble des personnes ayant contribué à la réussite de cette très belle édition du Nain Gaillou : membres des associations, artistes, bénévoles et personnel des différentes structures

municipales, notamment celui des Services Techniques qui permettent à tous les autres d'effectuer leurs animations respectives dans de bonnes conditions. Un grand merci également aux Guesninois venus nombreux durant ces deux jours de fête.

Rendez-vous est pris pour l'année 2023!

Noms de nos rues et bâtiments qui étaient-ils?

André Stil est un écrivain, critique littéraire et journaliste, né le 1er avril 1921 à Hergnies dans le Nord, dans une famille ouvrière. Son père était tailleur tout en tenant un estaminet, sa mère était femme au foyer. Il passa son enfance au pays des mines et deux de ses oncles étaient des mineurs. Après l'école primaire, il effectua ses études secondaires au lycée Henri-Wallon de Valenciennes. Il obtint le baccalauréat "série Philosophie", une licence de philosophie à la Faculté des Lettres de Lille entre 1941 et 1944 puis un diplôme d'études supérieures de philosophie en 1945. Il fut instituteur en 1940 - 1941 puis professeur au collège du Quesnoy entre 1941 - 1944.

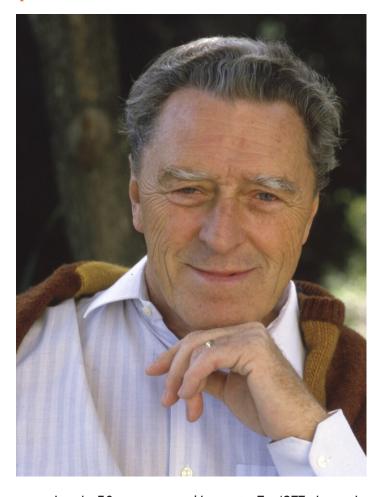
En mars 1942, il rejoignit le mouvement de Résistance des FTP et des FFI. Il participe ainsi aux combats de la Libération, en étant le chef des gardes civiques au Quesnoy. Il adhère au PCF en septembre 1944. A partir de novembre 1944, il travailla au quotidien Liberté et à l'hebdomadaire de la fédération du Nord du PCF Notre Nord dont il était le rédacteur en chef. Ceci marqua le début d'une carrière qui fut consacrée, non à l'enseignement ainsi qu'il l'envisageait, mais au journalisme et à la littérature. En 1950, il devient à la fois rédacteur en chef de "L'Humanité" a seulement 29 ans et le sera pendant 10 ans, ainsi que membre du Comité Central du Parti Communiste Français, où il restera vingt ans.

Ses convictions le mènent ainsi deux fois en prison en 1952 puis en 1953, durant environ six mois, dont une fois pendant sept semaines, pour avoir appelé à manifester contre la venue à Paris du général américain Matthew Ridgway, suspecté d'utilisation d'armes bactériologiques en Corée. Les protestations d'intellectuels, notamment Pablo Picasso, contribuent à sa libération.

En 1957, il est inculpé d'atteintes à la sûreté de l'État en tant que rédacteur en chef pour avoir publié dans L'Humanité un article du Parti communiste algérien dans le contexte de la guerre d'Algérie. En 1960, une interdiction de son roman "Le Foudroyage" sera également levée après des protestations d'intellectuels, parmi lesquels Jean-Paul Sartre, Vercors... Ce livre explore la guerre d'Algérie au travers du regard de deux frères : l'un officier dans les horreurs du front, l'autre resté dans le quotidien d'un mineur du nord de la France confronté au conflit.

Ce fut grâce à son activité de journaliste, aux enquêtes et aux reportages qu'il fut amené à réaliser, qu'il découvre le monde des usines et de la classe ouvrière, un monde qu'il eut à cœur de représenter dans ses œuvres de fiction.

Le premier texte de prose d'André Stil est significativement intitulé "Le soleil, l'air, l'eau, les rêves et les dimanches entrent dans la bataille du charbon", ce qui faisait référence au fameux discours de Waziers dans lequel Maurice Thorez avait exhorté les mineurs à coopérer sans réserves à la politique de reconstruction nationale. André Stil écrit en moyenne un livre par an. Il conserve ce rythme jusqu'à ce que ses forces l'abandonnent. Tous au long de sa vie, ce



sont plus de 50 ouvrages qu'il a écrit. En 1977, il est élu membre de l'Académie Goncourt où il siégea pendant plus d'un quart de siècle.

Outre ses romans et nouvelles, André Stil est l'auteur de six dramatiques pour la télévision (1973-1980), de récits pour la jeunesse, et de quelques ouvrages historiques, notamment "Quand Robespierre et Danton inventaient la France". En juin 1993, il est fait Officier de la Légion d'honneur et de l'ordre national du Mérite en reconnaissance de l'homme de lettres.

Il décèdera le 3 septembre 2004 à 83 ans dans le hameau de la Vallicrosa (commune de Caméla) dans les Pyrénées-Orientales.

Suite au décès d'André STIL, et afin de lui rendre hommage, la Médiathèque fût baptisée le vendredi 25 novembre 2005 du nom qu'elle arbore depuis fièrement sur sa façade :

"Médiathèque Municipale André STIL".

Celle-ci avait ouvert ses portes en juin 2002 et fût inaugurée le 24 novembre qui suivit. Elle aura donc **20 ans** cette année! En attendant la journée anniversaire qui sera célébrée en fin d'année, la Médiathèque accueillera le 25 juin prochain, pour la première fois, un salon des auteurs et illustrateurs de la région auquel vous êtes cordialement invité.

Médiathèque André STIL en pleine forme pour l'année de ses 20 ans

Actions & réactions

Depuis le 17 mars 2020, comme beaucoup d'autres établissements, la Médiathèque a dû s'adapter à diverses restrictions sanitaires successives :

Confinement → lecture de contes, suggestions musicales, sélections culturelles... via Facebook

Fermeture des locaux au public → prêts et retour via un système de drive

Jauges et distanciation physique → ateliers avec nombre de places restreintes, ateliers en extérieur durant l'été, ateliers informatiques via webcam...

Protocole sanitaire → Désinfection et quarantaine des ouvrages en retour

La Médiathèque étant un établissement de type "Culturel", le pass sanitaire puis le pass vaccinal étaient requis pour pénétrer dans la structure.

Un retour à la normale

Depuis quelques semaines, ces restrictions ne sont plus d'actualité et la Médiathèque retrouve désormais un fonctionnement normal!

Salon des Juliustrateurs des Hauts de France Samedi 25 juin De 14h à 19h

Des activités pour tous

De nombreuses animations sont donc à nouveau proposées pour tous les âges et dans des conditions optimales : club de lecture, atelier généalogique, activités manuelles, projections, initiation informatique, perfectionnement informatique, lecture de contes, jeux de société... Vous pouvez bien entendu retrouver le programme complet à l'accueil de la Médiathèque ou sur le site Internet : www.ville-guesnain.fr.

Cette crise sanitaire n'a pas apporté que des mauvaises choses, nous avons par exemple décidé de maintenir le nettoyage de chacun des ouvrages dès leur retour dans la structure.

Un nouveau portail Internet

Le système de "préparation de commande", initié avec le drive et ayant trouvé son public, reste lui aussi en fonctionnement et se dote même d'un tout nouveau "portail Internet" accessible à l'adresse www.mediatheque-guesnain.fr. Celuici vous permettra, très prochainement, de consulter le catalogue complet de la médiathèque, de lire les résumés des romans, de visionner les bandes-annonces des DVD disponibles, d'écouter des extraits des CD... Il permet également de découvrir les nouveautés, d'effectuer des réservations ou des prolongations...

Des services pratiques

- > Espace informatique : démarches administratives, travail scolaire, navigation sur Internet, utilisation des outils de bureautique... Il est à nouveau possible d'utiliser les ordinateurs en toute autonomie!
- > Portage à domicile : si vous ne pouvez pas vous déplacer (problèmes de santé, de mobilité...), il est possible de nous téléphoner afin d'organiser une "livraison" directement à votre domicile.
- > Photocopie et impression : au tarif de 0,20€ la page, nous pouvons vous aider pour vos travaux d'impression.
- > Lecture sur place : de nombreux journaux et magazines sont disponibles et peuvent être consultés quotidiennement et gratuitement sur place.
- > Salle de travail : les périodes d'examens approchent, la salle de travail peut être utilisée si vous avez besoin de réviser au calme.

Travaux d'assainissement mise en séparation des réseaux

La rue Casimir Beugnet à Dechy se rejette dans la rue Oscar Desmaretz à Guesnain. Ces 2 rues sont desservies par un réseau unitaire. En 2020, une première tranche de mise en séparatif de la rue Oscar Desmaretz a permis de créer un exutoire pluvial. Il est projeté de poursuivre la mise en séparatif de ces 2 rues.

Un nouveau collecteur eaux usées va être posé et l'ancien collecteur unitaire sera conservé pour reprendre les eaux pluviales de la voirie. Ce collecteur a fait l'objet d'un diagnostic afin de vérifier son état. Ce dernier a fait apparaître plusieurs défauts majeurs (de structure, de casse, d'infiltration et exfiltration...).

Afin d'améliorer ces rejets, Douaisis Agglo entreprend la pose d'un 2ème collecteur avec la reprise de tous les branchements dans la rue. Ce collecteur sera dédié uniquement à la collecte des eaux usées, le collecteur existant sera, quant à lui, réhabilité par gainage et ne reprendra que les eaux pluviales de voirie et de trottoir, permettant ainsi la déconnexion d'eau parasite en station.

Ces travaux consisteront à poser un collecteur et de reprendre les bouches d'égout existantes.

- > Le montant des travaux pour le Lot 1 tranchée ouverte est de 290 443€ HT. Celui des travaux de réhabilitation sans tranchée est de 88 766€ HT.
- > Le montant des travaux est financé par Douaisis-Agglo à hauteur de 289 209€ HT et subventionné à hauteur de 90 000€ par l'Agence de l'eau Artois Picardie.

Les travaux ont débuté début avril pour une durée prévue de 4 mois. Les Entreprises retenues pour la réalisation de ces travaux sont SOGEA et BARIQUAND.



Veuillez à bien respecter l'arrêté municipal n°26 du 15 mars 2022 afin de faciliter le travail des employés notamment l'interdiction de circulation et de stationnement de 8h à 17h.

Service National Universel des séjours de cohésion de 15 à 17 ans

Cet année, 2 séjours de cohésion sont proposés : du 12 au 24 juin et du 3 au 15 juillet, inscriptions respectivement jusqu'aux 24 avril et 1er mai!

- > A qui s'adresse le SNU ? À tous les jeunes français de 15 à 17 ans quelle que soit leur situation.
- > Le séjour de cohésion est-il gratuit ? Oui. Transports, restauration, hébergement, activités, tenue SNU..., tout est pris en charge durant les 2 semaines.

Est-ce compatible avec la scolarité ? Il y obligatoirement une période compatible avec votre situation. Et cette année, si vous êtes en 2^{de} générale, technologique et professionnelle, vous êtes de plein droit autorisé à participer au séjour de cohésion y compris sur le temps scolaire (février ou juin) à condition d'avoir complété votre inscription bien sûr. Par ailleurs, des créneaux pour le travail scolaire seront proposés aux volontaires qui le souhaiteront.

Et après le séjour ? Le SNU vous permet de recevoir un certificat individuel de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et un

accès gratuit à une plateforme d'apprentissage du code de la route.

N'oubliez pas, le SNU représente surtout de nouvelles compétences, une expérience et des rencontres inoubliables. Il offre à chaque jeune l'occasion de découvrir un autre territoire.

Toi aussi tu veux participer à cette expérience avec tes amis et vous avez besoin d'être accompagné pour vous inscrire ? Alors rapproche toi de Charlotte MARTEL, Référent Jeunesse à la MPT.



Drones quelles sont les règles?

Depuis quelques années, le drone figure parmi les objets connectés les plus populaires en France.

Commencez à piloter un drone dans un endroit public et vous verrez rapidement accourir des curieux impressionnés de voir cet engin tourner en l'air, réaliser des figures acrobatiques ou réaliser de superbes photos.

Toutefois, il est utile de rappeler que l'utilisation de ces engins volants doit répondre à quelques règles de base.

> Les 10 règles principales

- On ne survole pas des personnes! Les hélices du drone sont dangereuses et peuvent blesser!
- > On respecte la hauteur de vol maximum. Elle est de 150 mètres et ce même si votre drone peut voler jusqu'à 300 mètres de hauteur...
- > On ne vole jamais de nuit et on garde toujours son drone en vue.
- > On ne fait pas voler son drone en ville.
- > On ne pilote pas son drone à proximité d'aéroports ou d'aérodromes, plus généralement, on ne survole pas de lieu destiné à l'aviation.
- > On ne survole pas les sites sensibles ou protégés (base militaire, centrale nucléaire, répartiteur électrique, voie ferrée...).

- > On respecte la vie privée des autres, c'est valable pour les drones caméra même lorsque vous êtes dans votre jardin, pensez à vos voisins!
- > Il est interdit de diffuser vos prises de vue sans l'accord des personnes qui apparaissent dessus.
- > On s'informe sur les assurances existantes en cas de dommages causés par notre drone.
- > En cas de doute on se renseigne, tout est sur le site du Ministère de l'écologie et du développement durable.

Respectez les autres, soyez civique et responsable et l'on pourra encore s'amuser de nombreuses années avec ces jouets connectés.



Aides aux restaurateurs versées par Douaisis Agglo

Depuis janvier 2021, Douaisis Agglo rembourse aux restaurateurs des 35 communes de l'agglomération leurs achats de denrées réalisés auprès des producteurs locaux, à hauteur de 400 euros par mois.

Cette action s'inscrit pleinement dans la politique de transition agricole et alimentaire qui est menée sur le territoire. D'une part, elle permet de soutenir l'économie locale et de développer les circuits courts, en incitant les restaurateurs à développer de nouveaux partenariats avec nos agriculteurs. D'autre part, elle permet à nos

habitants de consommer des produits de meilleure qualité et d'origine locale dans leurs restaurants.

De nombreux restaurateurs ne profitent toujours pas de cette oportunité. Ils peuvent se rapprocher du service Transition Agricole et Alimentaire, dont les coordonnées sont les suivantes :

> cadredevie@douaisis-agglo.com 03 27 99 14 13



Tribunes des groupes du Conseil Municipal

Cet espace est réservé à l'expression des conseillers issus des différents groupes. La responsabilité des propos revenant à leurs seuls signataires. Aucune correction n'est apportée aux textes.

Groupe: Ensemble Solidaires et Responsables pour les Guesninois

Guesninoises, Guesninois, vous êtes en colère, et il y a de quoi! Hausse des carburants, des prix du chauffage, de l'alimentation... Des familles qui sautent un repas, qui ne peuvent offrir des loisirs à leurs enfants. Nous en connaissons tous. Ce sont les plus fragiles d'entre nous qui sont impactés directement par cette flambée des prix. Les élus de notre groupe sont au cœur des combats et la défense de vos intérêts, présents dans de nombreuses luttes : l'hôpital et ses urgences pédiatriques, les services publics, la gratuité des transports, les retraites, l'emploi, l'avenir des jeunes. Une gestion financière maîtrisée et raisonnée a permis de maintenir la stabilité des taxes communales, les taux d'imposition sont identiques depuis 2004.

Les élections législatives seront un moyen de corriger les élections présidentielles, mais ne vous trompez pas de colère. Le pouvoir d'achat devra être la priorité du gouvernement qui sera issu des élections. Des mesures d'urgence seront nécessaires comme le blocage des prix sur les produits de première nécessité, la gratuité réelle de l'école et des cantines, la baisse des taxes sur les carburants, l'augmentation des salaires, la revalorisation des retraites, la réindustrialisation de notre région, la relocalisation de la production. Le vote de chaque Guesninoise et Guesninois à l'élection législative sera important, dans une démocratie le rôle du parlement doit être premier. Ne vous abstenez pas !

Pour le groupe, Alain PILNIAK

Groupe: Guesnain, Notre Ville, Votre Avenir

La crise mondiale provoquée par la pandémie nous a poussé plus loin dans le monde numérique. Si nombre de Guesninois sont ultra connectés, les plus vulnérables patinent toujours sur le WEB. A l'heure où les services publics essentiels se dématérialisent les uns après les autres, ces oubliés du numérique subissent une double exclusion.

Faire l'école à la maison, le télétravail, se faire vacciner via Doctolib mais aussi consulter ses droits, s'informer, s'inscrire au chômage, faire valoir ses droits à la retraite, déclarer ses revenus sont des démarches qui nous poussent vers internet. Cependant, envoyer un e-mail ou réaliser des démarches en ligne ne va pas forcément de soi pour une partie de la population Guesni-

noise. Précaires, seniors sont les premiers oubliés du numérique et peinent encore à se servir d'un ordinateur et à naviguer sur internet. C'est une problématique que nous ne pouvons pas ignorer sur notre commune. Aujourd'hui, maîtriser les outils numériques est devenu une nécessité.

D'un point de vue pratique, la région propose le "pass numérique" et l'engagement de "Guesnain, Notre Ville, Votre Avenir" se serait traduit sur la commune par la nomination d'un(e) référent(e) numérique qui aurait eu pour mission d'accompagner les habitants dans leurs démarches.

> DEVRED Sylvain, DUCATILLION Béatrice, MORAWIEC Laurent

Groupe: Notre Parti, C'est Guesnain

Naissances Ils sont arrivés

Lyam DELMER, né le 12 janvier 2022

Louïse TANGE, née le 13 janvier 2022

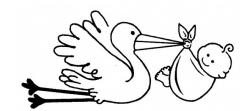
Victoire DONJON, née le 16 janvier 2022

Cataleya FOULON, née le 24 janvier 2022

Anna LORENZO, née le 24 janvier 2022

Djulya COPIN, née le 6 février 2022

Soän SANS, né le 23 février 2022



Victoire HOUREZ, née le 28 février 2022

Amir LMOULID, né le 2 mars 2022

Victorine URBAIN, née le 25 mars 2022

Zélyana TISSOT, née le 27 Avril 2022

Edouard TAISNE, né le 29 Avril 2022

Parrainage civil

et Eléna DESCAMPS
le 26 mars 2022
par Mauricette CASPERS,
Adjointe, assistée de
Dorothée PLANCK,
Conseillère Municipale

Alonzo PRUVOST



Mariages Ils se sont dit "oui"

Mikaël WALLET & Ludivine DE JONG le samedi 12 février 2022, par Maryline LUCAS, Maire



Décès Ils nous ont quitté

Martine CACHEUX,

épouse de Marcel DEVRED, décédée le 12 novembre 2021

Michel BOUFFLERS,

pacsé avec Claire FLAMENT, décédé le 19 janvier 2022

Irène BACZYNSKI,

veuve de Robert BOSTOEN, décédée le 25 janvier 2022

Gilles DE RYCKE,

époux de Lucette LANCELLE, décédé le 30 janvier 2022

Mohammed HAMADI,

époux de Merieme HAMMADI, décédé le 1er février 2022

Alain BERTRAND,

décédé le 12 février 2022

Christian WATERLOT,

époux de Monique BURY, décédé le 24 février 2022

Mauricette GUENIN,

veuve de Francis WAXIN, décédée le 1er mars 2022

Christian CARLIER.

décédé le 3 mars 2022

Marie-Madeleine HIEN,

veuve de Noël MOCQ, décédée le 8 mars 2022

François BRYGIER,

époux de Joëlle DELEZENNE, décédé le 15 mars 2022

Jean WESOLOWSKI.

veuf de Irène POSPIECH, décédé le 23 mars 2022

Ginette LEROUGE,

veuve de Alcide BARALLE, décédé le 23 mars 2022

Reine-Marie DEFRANCE, décédée le 29 mars 2022 Roger SPRIMONT,

veuf de Cécile SAUTHIEUX, décédé le 2 avril 2022

Josiane BÉRAL,

veuve de René COQUEREL, décédée le 1er avril 2022

Concetta ZAFFUTO.

veuve de Marco COSSU, décédée le 5 avril 2022

Jean-Pierre CANIAUX,

époux de Marie-Thérèse CORMONT,

décédé le 11 avril 2022

Patrick GESSNER,

époux de Monique STÉBAN, décédé le 17 avril 2022

Eric POULAIN.

époux de Nathalie CHUINE, décédé le 23 avril 2022

- Cadeaux de Fête des mères -

À l'occasion de la Fête des mères le 29 mai prochain, la Municipalité offrira un cadeau aux mamans Guesninoises. Pour profiter de ce présent, il suffit de vous présenter à l'espace Fêtes et Culture J. Duclos avec une pièce d'identité, votre livret de famille et un justificatif de domicile de moins de 3 mois à l'une des permanences suivantes :

lundi 30 et mardi 31 mai, jeudi 2 et vendredi 3 juin de 9h30 à 12h30 et de 14h à 16h30 ou le samedi 4 juin de 10h à 12h



- Salon des auteurs & illustrateurs -

La Médiathèque vous présente son 1^{er} Salon des auteurs et illustrateurs des Hauts de France.

En réponse à l'invitation de la Médiathèque, des auteurs et illustrateurs de la région seront présents le samedi 25 juin, de 14h à 19h.

Adèle BONTOUX
Fanny CHIARELLO
Bertrand CRAPEZ
Lindsay LIÉTIN
Philippe MASSELOT
Anne-Marie PICARD
Anne-Françoise THERENE
Jean-François ZIMMERMAN

Ils viendront échanger avec vous et proposeront des lectures, des séances de dédicaces, des démonstrations...

Vous êtes plutôt album, roman, bande-dessinée ou poésie? Peu importe, il y en aura pour tous les goûts! Que ce soit pour les enfants ou pour les adultes, c'est un rendez-vous à ne pas manquer. En plus, l'entrée est gratuite pour tous!



30 et 31 mai & 2, 3 et 4 juin

Cadeaux de fête des mères



Espace Fêtes et Culture Jacques Duclos

Le Conseil Municipal remettra un joli cadeau pour votre fête des mères.

(voir conditions ci-contre)

- Juin -

4 juin

Forum d'ILG



Organisé par ILG Espace Fêtes et Culture J. Duclos - dès 14h

Les membres d'ILG vous proposeront, de 14h à 17h, des démonstrations de leurs activités : aquarelle, scrapbooking, sculpture... Puis le groupe de danse vous présentera son spectacle.

5 juin

Visite: musée Grévin et Montmartre





Les permanences pour les inscriptions, réservées aux adhérents de la Maison Pour Tous, seront tenues à la Maison Maurice Thorez les 2 et 9 mai de 14h à 16h. *Tarif: 20€*

5 iuin

Grande grève patriotique de 1941

Monument aux morts (rue R.Salengro) - 11h



Hommage à la lutte héroïque des mineurs et des femmes de mineurs à l'occasion du 81ème anniversaire de la grande grève patriotique de mai - juin 1941 pendant l'occupation nazie.

25 inin

Salon des auteurs / illustrateurs

Médiathèque - de 14h à 19h



L'occasion de rencontrer et d'échanger avec une demi-douzaine d'auteurs et d'illustrateurs de la région.

Gratuit pour tous

Don du sang



Espace Fêtes et Culture J. Duclos - de 14h à 19h

Donner son sang est un acte solidaire, citoyen et généreux. Donner son sang, ses plaquettes et son plasma c'est faire partie d'une dynamique de partage, d'une communauté de donneurs qui ont un pouvoir, celui de sauver des vies!

- Juillet -

2 juillet

Visite de Honfleur et de Naturospace

Organisé par ILG



Les permanences pour les inscriptions, réservées aux adhérents de la Maison Pour Tous, seront tenues à la Maison Maurice Thorez les 13 et 20 juin de 14h à 16h. *Tarif: 12€*

8 juillet

Kermesse



Organisé par le Conseil Municipal des Jeunes

Pour terminer l'année en beauté et renouer avec les anciennes traditions, le Conseil Municipal des Jeunes organisera une Kermesse

14 juillet

Fête Nationale



Moment de recueillement face au Monument aux morts, dépôt de gerbe et allocutions se dérouleront dans la matinée de notre Fête Nationale.

16 juillet

Voyage à Berck

Organisé par ILG



Les permanences pour les inscriptions, réservées aux adhérents de la Maison Pour Tous, seront tenues à la Maison Maurice Thorez les 4 et 11 juillet de 14h à 16h. *Tarif: 5€*



- Permanences d'inscriptions -

Salle Georges Brassens

mercredis 13 et 20 juillet vendredis 15 et 22 juillet de 17h30 à 20h samedi 16 juillet de 10h à 12h

5€ les 4 mètres

N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité et de la carte grise de votre véhicule.

- Ducasse -



Les samedi 23, dimanche 24 et lundi 25 juillet Place Roger Salengro



Mercredi 29 juin Fêtes et Culture J. D

Espace Fêtes et Culture J. Duclos 9h - 12h30 / 13h30 - 16h30





Afin de rendre nos rues toujours plus agréables, nous vous invitons à orner vos habitations de fleurs.

En effet, cet été et comme chaque année, la Municipalité organisera son concours des maisons fleuries.

Si vous souhaitez participer à ce concours, veuillez nous retourner le coupon de participation ci-joint à l'accueil de la Mairie.

23 & 24 juillet

Fête foraine, Braderie, Feu d'artifice



Samedi:

> 14/18h : Braderie

Dimanche:

> 22h : Feu d'artifice

au plan d'eau proche de la Mairie

- Août -

6 août

Voyage à Étretat

Organisé par ILG



Les permanences pour les inscriptions, réservées aux adhérents de la Maison Pour Tous, seront tenues à la Maison Maurice Thorez les 18 et 25 juillet de 14h à 16h. *Tarif: 8€*

25 août

Journée F'amis

Organisé par : La Maison Pour Tous

Venez découvrir les nombreuses animations proposées au Parc Pécourt lors de cette journée festive.

- Septembre -

17 septembre

Nettoyage de la nature (WCD)



Organisé par : La Maison Pour Tous

Cette année encore, Guesnain s'associe au "World Cleanup Day" en organisant un nettoyage avec les Guesninois.

